

Ville de LAMBALLE-ARMOR

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AVRIL 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept avril, à 19H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. Philippe HERCOUËT, Maire de la commune de Lamballe-Armor.

Date de l'envoi de la convocation : 11 avril 2023.

PRESENTS :

ARTHEMISE Fabienne, BENOIT Jean-François, BERNU Sylvain, BOUZID Nathalie, BREXEL Pierrick, BRIENS Pierrick, BURLLOT David, de SALLIER DUPIN Stéphane, GAUVRIT Thierry, GILLARD Nadine, GOUEZIN Alain, GRIMAUULT David, GUYMARD Jean-Luc, HERCOUET Philippe, JEGU Josianne, LAVENU DE NAVERAN Hélène, LE BOUCHER Colette, LE BOULANGER René, LE GUEN Nadège, LE MAUX Thierry, LE MOIGNE Christine, L'HEVEDER Jérôme, LINTANF Goulven, MEGRET Yves, MÉRIAN Caroline, PECHA Virginie, ROYER Thierry, URVOY Laurence.

ABSENTS :

- CAURET Camille donne pouvoir à LE BOULANGER René,
- GOASTER Samy donne pouvoir à MÉRIAN Caroline,
- LEVY Christelle donne pouvoir à BRIENS Pierrick,
- M'BAREK Sébastien donne pouvoir à BERNU Sylvain,
- RICHEUX Laëtitia donne pouvoir à LINTANF Goulven,
- VITEL Fabien donne pouvoir à URVOY Laurence,
- FORTIN Céline

SECRETAIRE DE SEANCE : ROYER Thierry

Délibération n°2023-035

Membres en exercice : 35 – Présents : 28 - Absents : 7 – Pouvoirs : 6

AFFAIRES FINANCIERES ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS 2023

Il est présenté au Conseil municipal la première attribution de subventions pour l'année 2022. Les demandes ont fait l'objet d'une étude par les commissions compétentes. Certaines subventions font l'objet d'une convention définissant l'objet, le montant, les modalités de versement et les conditions d'utilisation de la subvention.

Après en avoir délibéré :

Le Conseil municipal :

- ADOPTE la liste des subventions à verser en 2023, telles qu'elles figurent dans le tableau ci-après,
- PRECISE que les crédits sont inscrits au budget 2023,
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à la majorité

Contre : 3 – Mme LE BOUCHER. M. BERNU (+ pouvoir de M. M'BAREK)

M. GUYMARD ne prend pas part au vote

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le **21 AVR. 2023**

Philippe HERCOUET
Maire de Lamballe-Armor



Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le

24 AVR. 2023

De la publication le

24 AVR. 2023

*Pour le Maire,
Par délégation,*

Directrice Générale Adjointe des Services
Jocelyne RENAULT

Associations	Type de subvention	Montant proposé
ASSOCIATION NATIONALE DES VISITEURS DE PRISON (ANVP)	FONCTIONNEMENT	60,00 €
VACANCES & FAMILLES - Délégation 22	FONCTIONNEMENT	Dans la limite de 1 000 € 250 € par famille Pour 4 familles maximum
PARLONS AVEC ANOUK	EXCEPTIONNELLE	500,00 €
Sous-Total SOCIAL		1 560,00 €
LES VITRINES DE LAMBALLE	FONCTIONNEMENT	9 000,00 €
AMICALE DES CHASSEURS DE MAROUE	FONCTIONNEMENT	200,00 €
FNACA LAMBALLE 22	FONCTIONNEMENT	300,00 €
AMICALE DES RETRAITES DE LAMBALLE	FONCTIONNEMENT	200,00 €
CLUB DU JOYEUX COLOMBIER	FONCTIONNEMENT	150,00 €
PROPRIETAIRES ET CHASSEURS DE MESLIN TREGENESTRE	FONCTIONNEMENT	200,00 €
UFAC (Union Fédérale des Anciens Combattants et victimes de guerre)	FONCTIONNEMENT	150,00 €
COMITE DES FETES DE TREGOMAR	FONCTIONNEMENT	200,00 €
LES MAROVINGIENS DU BOURG	FONCTIONNEMENT	100,00 €
AMICALE DES MEDAILLES MILITAIRES	FONCTIONNEMENT	250,00 €
L'ECOLE DES CHATS LIBRES DU PENTHIEVRE	FONCTIONNEMENT	200,00 €
COMITE DES FETES DE TREGENESTRE	FONCTIONNEMENT	200,00 €
CLUB DE MODELISME ET MAQUETTISME FERROVIAIRE LA	FONCTIONNEMENT	150,00 €
COMITE FNACA PLANGUENOAL	FONCTIONNEMENT	150,00 €
LES AMIS DE LA RESISTANCE - ANACR	FONCTIONNEMENT	50,00 €
COMITE DES FETES AARONAI	FONCTIONNEMENT	200,00 €
LOVE DOGS	FONCTIONNEMENT	150,00 €
LES AMIS DE LA COTENTIN	FONCTIONNEMENT	150,00 €
AJP PLANGUENOAL	EXCEPTIONNELLE	300,00 €
Sous-Total SERVICES A LA POPULATION		12 300,00 €
ORCHESTRE HARMONIE LAMBALLE	FONCTIONNEMENT	6 080,00 €
LES DIVAGANTES	FONCTIONNEMENT	150,00 €
LES ARTISTES EN SCENE	FONCTIONNEMENT	150,00 €
L'ANTRE DU DRAGON FARCEUR	FONCTIONNEMENT	150,00 €
BAMB'ARTE	FONCTIONNEMENT	500,00 €
ACTION CREATION	FONCTIONNEMENT	150,00 €
LES EMBRUNS	FONCTIONNEMENT	150,00 €
ART MOR ZIK	FONCTIONNEMENT	1 600,00 €
LES ACCORES	FONCTIONNEMENT	150,00 €
QEROUEZEE - GALO EN CÔTES D'ARMOR	FONCTIONNEMENT	350,00 €
CHIFOUMI	FONCTIONNEMENT	450,00 €

LA POTERIE - NATURE ET PATRIMOINE	FONCTIONNEMENT	950,00 €
ATELIER TERRE DE LA MAROQUETTE	FONCTIONNEMENT	2 700,00 €
ENSEMBLE VOCAL ET INSTRUMENTAL DE LAMBALLE (E.V.E.I.L)	FONCTIONNEMENT	850,00 €
LA FANF'ALAISE	FONCTIONNEMENT	1 750,00 €
LES SOUDEURS DU SOIR	FONCTIONNEMENT	500,00 €
ART'L	FONCTIONNEMENT	4 700,00 €
COMPTOIR DES ARTS	FONCTIONNEMENT	900,00 €
AMIS DU PATRIMOINE RELIGIEUX DE LAMBALLE-ARMOR	FONCTIONNEMENT	150,00 €
BIG BAND DU PENTHIEVRE	FONCTIONNEMENT	350,00 €
L'ATELIER D'ECRITURE PLANGUENOUAL	FONCTIONNEMENT	150,00 €
CLUB PHOTO DE PLANGUENOUAL	FONCTIONNEMENT	150,00 €
	EXCEPTIONNELLE	500,00 €
Sous-Total CULTURE		25 030,00 €
COMITE DE JUMELAGE DE LAMBALLE	FONCTIONNEMENT	4 000,00 €
	EXCEPTIONNELLE	3 000,00 €
	EXCEPTIONNELLE (2)	4 000,00 €
AIDONS L'ECOLE MALGACHE	FONCTIONNEMENT	150,00 €
	EXCEPTIONNELLE	500,00 €
COMITE DE JUMELAGE DE MESLIN TREGENESTRE ET MESLIN LEVEQUE	EXCEPTIONNELLE	500,00 €
Sous-Total Jumelage/International		13 150,00 €
APE MATHURIN MEHEUT - APE2M	FONCTIONNEMENT	1 200,00 €
APE BEAULIEU	FONCTIONNEMENT	1 200,00 €
ASSO PARENTS DES ECOLIERS DE PLANGUENOUAL / ECOLE PUBLIQUE L. GUILLOUX	FONCTIONNEMENT	500,00 €
APE LA POTERIE-TREGOMAR	FONCTIONNEMENT	600,00 €
AMICALE LAIQUE MORIEUX - CHARLIE CHAPLIN	FONCTIONNEMENT	500,00 €
APE EEPJ MESLIN TREGENESTRE	FONCTIONNEMENT	500,00 €
	EXCEPTIONNELLE	500,00 €
AMICALE LAIQUE DE SAINT-AARON	FONCTIONNEMENT	500,00 €
AMICALE LAIQUE MAROUE	FONCTIONNEMENT	500,00 €
APEL LAMBALLE	FONCTIONNEMENT	850,00 €
ASEC SIMONE VEIL	FONCTIONNEMENT	200,00 €
MFR PLERIN	FONCTIONNEMENT	Dans la limite de 60 € 20 € par enfant pour 3 élèves maximum
MFR - FCBC - LAMBALLE	FONCTIONNEMENT	Dans la limite de 220 € 20 € par enfant Pour 11 élèves maximum

CFA COTES D'ARMOR	FONCTIONNEMENT	Dans la limite de 101,50 € 14,50 € par enfant Pour 7 apprentis maximum
CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT DE BRETAGNE	FONCTIONNEMENT	Dans la limite de 623,50 € 14,50 € par enfant Pour 43 apprentis maximum
IFAC	FONCTIONNEMENT	Dans la limite de 29 € 14,50 € par enfant Pour 2 apprentis maximum
Sous-Total ACTION EDUCATIVE		8 084,00 €
PALETS CLUB PENTHIEVRE	FONCTIONNEMENT	150,00 €
AMICALE CYCLO PLANGUENOUAL	FONCTIONNEMENT	150,00 €
REVES D'APNEE	FONCTIONNEMENT	250,00 €
ENTENTE CYCLOTOURISTE LAMBALLE	FONCTIONNEMENT	150,00 €
GOUESSANT FOOT CAMP	FONCTIONNEMENT	500,00 €
GYM ET EAU	FONCTIONNEMENT	300,00 €
CLUB SPORTIF AARONNAIS	FONCTIONNEMENT	500,00 €
LAMBALLE BADMINTON CLUB	FONCTIONNEMENT	675,00 €
PENTHIEVRE LAMBALLE TENNIS DE TABLE	FONCTIONNEMENT	1 000,00 €
FAMILLES RURALES DANSE	FONCTIONNEMENT	1 200,00 €
FAMILLES RURALES GYMNASTIQUE	FONCTIONNEMENT	1 000,00 €
PENTHIEVRE TWIRLING CLUB	FONCTIONNEMENT	800,00 €
COMPAGNIE DES ARCHERS DU PENTHIEVRE	FONCTIONNEMENT	1 200,00 €
LES ALPINISTES ARMORICAINS	FONCTIONNEMENT	1 000,00 €
PETANQUE LAMBALLAISE	FONCTIONNEMENT	800,00 €
ROLLING CLUB PENTHIEVRE LAMBALLE	FONCTIONNEMENT	1 000,00 €
BASKET CLUB LAMBALLE	FONCTIONNEMENT	2 000,00 €
DOJO PAYS DE LAMBALLE	FONCTIONNEMENT	1 700,00 €
L'HANDBALLE CLUB	FONCTIONNEMENT	1 500,00 €
BOXING CLUB LAMBALLAIS	FONCTIONNEMENT	800,00 €
LAMBALLE ATHLETISME CLUB	FONCTIONNEMENT	1 700,00 €
SPORTS DECOUVERTE	FONCTIONNEMENT	1 500,00 €
TENNIS CLUB LAMBALLAIS	FONCTIONNEMENT	1 500,00 €
CERCLE DES NAGEURS DE LAMBALLE	FONCTIONNEMENT	1 500,00 €
MOTO CLUB LAMBALLAIS	FONCTIONNEMENT	800,00 €
EVRON FOOTBALL CLUB	FONCTIONNEMENT	2 500,00 €
FOOTBALL CLUB COTE DE PENTHIEVRE	FONCTIONNEMENT	2 500,00 €
VELO SPORT PAYS DE LAMBALLE (VSPL)	FONCTIONNEMENT	3 000,00 €
LAMBALLE FOOTBALL CLUB	FONCTIONNEMENT	10 000,00 €
Sous-Total SPORT		41 675,00 €
TOTAL		101 799,00 €